



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Impact des écrans sur le développement des jeunes enfants

Question écrite n° 4854

Texte de la question

Mme Ersilia Soudais appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'impact des écrans sur le développement des jeunes enfants (de 0 à 6 ans). Ce problème pourtant majeur a été trop peu pris au sérieux par les pouvoirs publics jusqu'à présent. Une étude de Santé publique France (janvier 2020) révèle pourtant que 44,3 % des enfants exposés aux écrans le matin avant l'école sont trois fois plus à risque de développer des troubles primaires du langage. Quand c'est associé au fait de discuter rarement, voire jamais, du contenu des écrans avec ses parents, le risque de développer des troubles primaires du langage est multiplié par six. À l'heure où l'OMS recommande de limiter à une heure l'usage du téléphone avant quatre ans, les parents sont eux-mêmes victimes d'un système technologique étudié pour retenir leur attention (« *persuasive design* ») et de la pression croissante de l'industrie du numérique. En conséquence directe, ceux-ci peinent à limiter le temps d'écran de leur bambin. L'écran devenant bien souvent un substitut éducatif qui s'avère contre-productif. L'association Cap ou pas Cap, qui est implantée à Villeparisis et qui intervient dans douze écoles de la circonscription de Mme la députée, dresse un constat accablant. Les parents ne savent plus comment s'y prendre pour occuper leurs enfants autrement qu'avec l'outil digital. Les professeurs de maternelle constatent et s'inquiètent des retards de langage et des troubles de la concentration chez des enfants qui, disent-il, « passent plus de temps devant leurs écrans qu'en salle de classe ». L'association recueille les témoignages de professeurs et de parents lors de réunions d'informations. Les enfants sont de plus en plus accros et les contenus proposés, souvent inadaptés, accentuent les troubles constatés. Le docteur Dieu-Osika, pédiatre rattachée à l'hôpital Jean Verdier (Bondy), alerte au sujet des conséquences de l'omniprésence des écrans dans le rapport des parents à leurs nourrissons et jeunes enfants, d'une perte d'interactions et de l'impact majeur sur le développement émotionnel et langagier. Car, comme le souligne le docteur, certains enfants n'ont pas la chance d'être accueillis en crèche et à la maison, c'est bien souvent la tablette éducative et la télévision qui font office de nounou. De nombreux enfants vus en consultation présentent un retard cognitif et émotionnel, dans des familles où les écrans s'immiscent au cœur des interactions parents-enfants (échanges de regards, sourires, transmission orale des mots, découvertes gustatives et mimiques parentales) et viennent rompre la dynamique éducative indispensable au bon développement de l'enfant. Le confinement a largement amplifié le phénomène, si bien que certains pédiatres et puéricultrices n'hésitent plus à utiliser le terme de « bébé covid » ou celui d'« enfants écrans » pour qualifier les jeunes enfants en crèche dont les troubles addictifs sont caractéristiques d'une trop grande utilisation quotidienne des écrans. La campagne de sensibilisation du Gouvernement, jeprotegemonenfant.gouv.fr, semble avoir été délaissée et fait porter aux seuls parents la responsabilité de la vigilance. Les données chiffrées affichées par le site (« Les enfants de 3 à 17 ans passent en moyenne 3 heures par jour devant les écrans », ANSES, 2017) sont obsolètes : elles remontent à la période précédant le covid et ne reflètent plus la réalité. Selon une étude de l'ONAPS, depuis le premier confinement, le temps d'écran a augmenté de 62 % chez les jeunes enfants et de 69 % chez les adolescents. Le projet de loi « Prévention des risques liés à l'exposition des jeunes enfants aux écrans numériques » devait être débattu en mars 2022 à l'Assemblée nationale, mais les élections semblent avoir remis cette problématique majeure à plus tard. Afin d'endiguer le phénomène, associations et professionnels ont sollicité Mme la députée sur la nécessité que l'État agisse en enfin à tous les niveaux : depuis la maternité jusqu'à l'école, en passant par les hôpitaux et les PMI. À son tour, elle lui demande ce qu'il compte faire afin d'agir sur cette question majeure de santé

publique.

Texte de la réponse

Tout d'abord, revenons sur les chiffres cités car de nombreuses fausses idées circulent sur les écrans. L'étude mentionnée dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire de santé publique France est l'étude Chollet et al. de 2020. Elle repose sur l'étude rétrospective de 270 enfants (167 suivis chez des orthophonistes pour troubles du langage déjà existants, comparés à 109 enfants témoins sans troubles du langage), elle est de faible qualité et preuve scientifique, comprenant de nombreux biais et aucunes conclusions en termes de lien causaux ne peuvent être tirées (2020_1_BEH-1.pdf (inserm.fr)). En revanche, davantage d'études sur un large panel d'enfants Français suivis (cohortes EDEN (1500 enfants) et ELFE (14 000 enfants)) ont permis d'affiner les associations statistiques entre la qualité de l'interaction entre les parents et les enfants, et le développement de leur langage (La télévision allumée pendant les repas associée à un plus faible développement du langage chez les jeunes enfants | Salle de presse | Inserm). Voici les chiffres publiés par l'INSEE et issus de la cohorte ELFE Française (14 000 enfants nés en 2011) : Télévision : 83 % des enfants la regardent à 2 ans et 98 % à 5 ans et demi. Ordinateurs ou tablettes : 27 % des enfants de 2 ans sont utilisateurs contre 54 % à 5 ans et demi, soit deux fois plus. Smartphone : 20 % des enfants l'utilisent à 2 ans et 26 % à 5 ans et demi. Les enfants de 5 ans et demi : o regardent la télévision en moyenne 62 minutes par jour, contre 23 minutes pour les tablettes et ordinateurs et 7 minutes pour le smartphone. o consacrent en moyenne 92 minutes par jour aux écrans, contre 53 minutes à 2 ans. Par ailleurs, des scientifiques viennent de publier un nouveau rapport, basé sur l'étude de 87 enquêtes à propos des écrans, comprenant 159 425 enfants de moins de 12 ans. Leur conclusion publiée dans la prestigieuse revue JAMA Psychiatry permet de tempérer l'inquiétude autour de ce sujet. JAMA Psychiatrie -Association of Screen Time With Internalizing and Externalizing Behavior Problems in Children 12 Years or Younger, JAMA Psychiatry, 16 mars 2022. Que retenir de cette étude ? L'idée n'est pas de dire que passer énormément de temps sur les écrans pour les enfants n'est pas mauvais pour eux. Mais plutôt de remettre en question l'ampleur de l'impact. Les écrans sont souvent décrits comme un péril tant pour les apprentissages, l'alimentation et le sommeil. Pour les auteurs de cette étude, l'effet néfaste des écrans existe mais est plus faible que ce que l'on craignait. Enfin, un référentiel international enregistre l'ensemble des pathologies et des addictions existantes. Il est important de comprendre qu'il n'existe pas d'addictions aux écrans comme on peut le lire dans certains journaux ou revendiqués par certains professionnels, mais les seules addictions identifiées avec le numérique correspondent à l'addiction aux jeux vidéos et à l'addiction aux jeux d'argent (DSM 5) (L'addiction aux écrans, un diagnostic valide ? Qui est touché ? (theconversation.com)). Concernant les orientations politiques et les outils numériques : ils sont désormais au cœur de nos vies quotidiennes, y compris celles de nos enfants. La priorité du Gouvernement, s'agissant des nouvelles technologies et particulièrement des écrans, est de faciliter leur bon usage, afin que tout citoyen puisse en retirer des bénéfices et éviter leurs potentiels impacts négatifs, notamment ceux liés à une surexposition des enfants aux écrans (sédentarité, surpoids/obésité, troubles du sommeil) ou à la confrontation à des contenus inappropriés. L'un des objectifs du plan national de santé publique « Priorité Prévention » est donc de « créer des repères d'usages d'écrans destinés aux adultes entourant de jeunes enfants » afin de promouvoir un usage adapté des écrans. C'est en ce sens qu'en août 2018, le ministère chargé de la santé a saisi le Haut conseil de la santé publique (HCSP) afin qu'il émette un avis relatif aux effets de l'exposition des enfants et des jeunes aux écrans. Le HCSP a publié deux rapports en janvier 2020 et juillet 2021, consacrés aux effets de l'exposition des enfants et des jeunes aux écrans, d'une part dans le cadre d'usages classiques et d'autre part d'usages problématiques. Afin de répondre aux enjeux soulevés par ces rapports, le Gouvernement a lancé le 7 février 2022 le plan d'actions interministériel « Pour un usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants ». Il est issu d'une démarche partenariale entre le ministère de la santé et de la prévention, le secrétariat d'Etat en charge de l'enfance, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), la délégation à la sécurité routière, l'agence nationale de santé publique, en collaboration avec l'Autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM), le conseil national du numérique et la Défenseure des droits. Ce plan d'actions multisectorielles vise à promouvoir l'information,

l'éducation et l'accompagnement des enfants, des parents et des professionnels, afin d'apprendre à utiliser les écrans en tant que support, dans des temps et lieux appropriés. Deux actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre : - l'extension du site internet « jeprotegemonenfant.gouv.fr » par un volet dédié à l'usage des écrans, mis en ligne le 7 février 2022 et la création d'un baromètre annuel par la MILDECA, visant à mieux suivre les usages numériques des Français de 15 à 75 ans et à quantifier ceux qui peuvent s'avérer problématiques (novembre 2021 et septembre 2022). - une campagne de sensibilisation à destination du grand public sur la parentalité numérique a lieu du 7 février au 7 mars 2023. Cette campagne doit permettre de promouvoir le site « jeprotegemonenfant.gouv.fr », régulièrement actualisé, relayant les principales recommandations scientifiques, notamment auprès des parents. Aussi, le plan d'actions prévoit la généralisation de la plateforme Pix dès la rentrée 2023. Il s'agit de permettre aux enfants et adolescents d'acquérir un regard critique et d'être capable de choisir en toute connaissance de cause les contenus diffusés par les écrans utilisés. Cette sensibilisation débutera dès le CM1 et une attestation de compétences numériques, équivalent à un passeport internet, sera délivrée en classe de 6ème. Depuis décembre 2022, le ministre de la santé et de la prévention a confié le pilotage du comité d'orientation des Assises de la santé des enfants et de la pédiatrie à Adrien Taquet et au Pr Christèle Gras-Le Guen (Présidente de la société Française de Pédiatrie). L'un des axes de travail concerne la prévention en santé de l'enfant, ce qui implique également un volet d'accompagnement des parents et des adultes qui entourent les enfants pour promouvoir les bonnes pratiques lorsqu'ils interagissent avec les enfants afin de leur permettre de développer leurs compétences cognitives (langage, attention, ...).

Données clés

Auteur : [Mme Ersilia Soudais](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4854

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2023](#), page 583

Réponse publiée au JO le : [7 mars 2023](#), page 2244